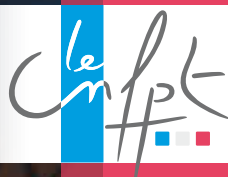




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



GÉRARD CHENOZ
ADJOINT AU MAIRE,
DÉLÉGUÉ AUX GRANDS PROJETS D'ATTRACTIVITÉ
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE
PRÉSIDENT DE LA SOLÉAM
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2015 : une activité qui continue de progresser, en adéquation avec les besoins des agent.e.s et des collectivités de la région

79 311 agent.e.s territoriaux.ales ont été formé.e.s en 2015 sur les 158 000 que compte la région PACA, soit un.e agent.e sur deux.

Une activité toujours en hausse avec une augmentation de 12,7 % en formation continue inter et de 5,8 % pour les formations organisées en intra.

Quatre objectifs ont structuré notre action :

- maintenir l'effort de territorialisation des formations : 83 % de la totalité des sessions se déroulent au niveau départemental ; à 100 % pour les formations d'intégration, les intra et les unions de collectivités ;
- établir des relations d'accompagnement et d'appui avec les collectivités afin de répondre parfaitement à leurs projets spécifiques et complexes. Cinq conventions de partenariat et cinq partenariats de formation professionnelle territorialisée ont été signés entre les collectivités et la délégation ;
- accompagner les dynamiques intercommunales des territoires en PACA : afin d'intégrer et d'accompagner la dimension intercommunale, une offre locale adaptée aux territoires et de nouvelles modalités pédagogiques (forum ouvert, rencontres professionnelles, journées d'échanges) sont venues compléter l'offre nationale harmonisée ;
- faciliter l'accès à la formation : en 2015, l'outil d'inscription en ligne a été ouvert à la quasi totalité des formations dispensées par l'établissement : formations inter, formations intra et unions de collectivités, formations d'intégration permettant ainsi une gestion des flux réactive et anticipée. Cet outil constitue également un instrument de suivi et de pilotage des activités de formation des collectivités. En PACA, 1 236 collectivités utilisent l'outil, soit la presque totalité d'entre elles, et plus de 120 000 agent.e.s sont inscrit.e.s dans la base.

Je me réjouis de ce bilan à la hauteur des enjeux que connaissent les collectivités locales.

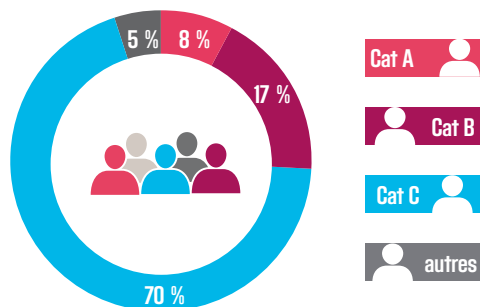
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

79 311

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015

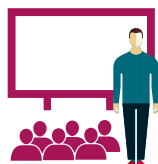


+8,7 % PAR RAPPORT À 2014



La délégation mène une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous, les agent.e.s de catégorie C représentant 70 % des agent.e.s territoriaux.ales, en 2014, ce sont 75 % des jours de formation stagiaire qui leur sont consacrés.

UNE FORMATION POUR TOUS



6 758

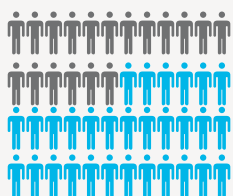
SESSIONS DE FORMATION

UNE OFFRE QUANTITATIVE QUI CONTINUE À PROGRESSER POUR SATISFAIRE LE BESOIN DE FORMATION DES AGENT.E.S



15 785

JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES + 11,4 % PAR RAPPORT À 2014



986

INTERVENANT.E.S DONT

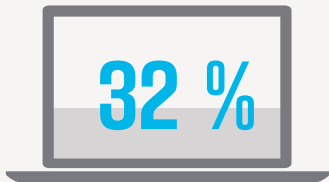
69 % DE TERRITORIAUX



129

actions organisées
(+ 67,9 % par
rapport à 2014)
6 311 participants

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »



DES JOURS FORMATION STAGIAIRE

sont consacrés aux agent.e.s de la filière technique (**représentant 48 % des effectifs**). Les autres filières se répartissent de la manière suivante :

- Administrative : **35 %**
- Technique : **32 %**
- Culturelle : **2 %**
- Sociale et médicale : **8 %**
- Animation et sportive : **4 %**
- Sécurité : **19 %**

REPARTITION DES AGENT.E.S FORME.E.S PAR FILIERE



1 958

ont suivi des formations dans les instituts
AGENT.E.S DU TERRITOIRE



8 158

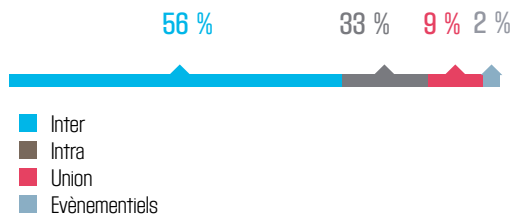
JOURNÉES DE FORMATION

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

11 172 JOURS DE FORMATION CONTINU

DONT



SE RÉPARTISSANT SUR LE TERRITOIRE



25 %
VAR



24 %
ALPES-MARITIMES



10 %
VAUCLUSE



34 %
BOUCHES-DU-RHÔNE



4 %
HAUTES-ALPES



3 %
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

730

lieux de formation différents, répartis sur les 6 départements, témoignent de la démarche de territorialisation en PACA, cette plus grande proximité s'appuyant sur l'engagement des collectivités.

LA TERRITORIALISATION

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Depuis 2011, l'activité de la délégation est guidée par des orientations fortes, inscrites dans le projet national et le projet régional de développement 2011/2015. Cette dernière année a permis de mener à bien la mise en œuvre de plusieurs objectifs régionaux prioritaires.

CONTRIBUER À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA GESTION LOCALE ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC LOCAL

Dans le cadre de l'accompagnement des dynamiques intercommunales en PACA, des groupes de travail associant collectivités territoriales et partenaires ont repéré et analysé les éléments d'identification des futures intercommunalités et les impacts organisationnels, RH, financiers et professionnels, afin d'anticiper les besoins des collectivités et de co-construire une offre de services adaptée.

Alors que les EPCI et les collectivités étaient appelés à élaborer et à adopter leur schéma de mutualisation, des démarches d'accompagnements innovantes ont été développées pour agir avec les complexités issues des dynamiques intercommunales.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX CHAMPS DE COOPÉRATION



Dans ce cadre, une convention-cadre (inter-fonctions publiques) a été signée le 14 décembre 2015, entre l'État, le CNFPT, la FHF PACA, la délégation régionale PACA de l'ANFH, l'IRA de Bastia et le CDG 13 dans le

domaine de la gestion des ressources humaines et de la formation. Cette convention définit les conditions de collaboration entre les acteurs institutionnels de la formation, de la coordination et d'appui à la GRH des trois versants de la fonction publique en PACA (État, territoriale, hospitalière) afin de faciliter le développement d'une culture commune, d'améliorer la connaissance de l'emploi public en région PACA. Autre objectif, changer, partager et s'enrichir mutuellement des bonnes pratiques respectives, en matière de RH et de formation puis proposer et organiser des journées d'actualité.



PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA FORMATION ET LA GESTION

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA DÉLÉGATION PACA ET L'AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCODÉVELOPPEMENT ALPES-CÔTE D'AZUR

L'ARPE et le CNFPT souhaitent articuler et mutualiser des actions de formation, d'information et d'accompagnement des collectivités locales de la

région PACA en matière de développement durable. L'objectif est d'enrichir et de développer l'offre de formation et de services sur ces thèmes en identifiant les besoins en formation des collectivités en termes d'Agenda 21, d'éco-responsabilité, d'assainissement, d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités. Il s'agit, pour les deux partenaires, de mettre en synergie leurs expertises.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS TOUS LEURS PROJETS

SAVOIR LIRE LA VILLE

La commune de Manosque, la communauté d'agglomération Durance-Lubéron-Verdon Agglomération, le Parc naturel régional du Luberon et le CNFPT se sont associés pour construire un programme de formation à l'attention des cadres de la ville sur ce thème.

Le projet vise la constitution d'un corpus de connaissances pluridisciplinaires relatif à la « ville », articulante des thématiques culturelle, historique, sociale, sociologique, voire anthropologique. Il s'agit de créer des conditions intellectuellement favorables à l'émergence d'une « sensibilité collective » autour de problématiques liées à la ville. L'objectif consiste à ce que, collectivement et individuellement, les cadres puissent mobiliser cette compétence transversale lorsqu'ils sont en situation d'aide ou de mise en œuvre de décisions concernant la ville. La formation est organisée sous la forme de 6 séminaires ouverts.

L'ANTENNE DE VAUCLUSE A ACCOMPAGNÉ LA VILLE DE VEDÈNE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Un groupe de travail « métiers » de la collectivité, appuyé par le CNFPT, s'est réuni à trois reprises pour élaborer un nouveau format de fiche de poste et une trame de compte rendu, les documents ont été soumis pour avis au comité technique avec succès.

Concomitamment, un dispositif de formation sur-mesure a été mis en œuvre pour informer et former les évaluateur.rice.s et les évalué.e.s. La démarche se poursuit en 2016 par un plan spécifique de formation sur la communication des cadres intermédiaires et de proximité. Ce plan est par ailleurs mutualisé pour partie avec d'autres collectivités du Vaucluse et du Gard.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME À SAINT-LAURENT-DU-VAR

Dans le cadre de son partenariat de formation professionnelle, l'antenne des Alpes-Maritimes a monté un dispositif de lutte contre l'illettrisme pour des agent.e.s de la ville. Une première réunion avec l'ensemble des cadres de la ville a permis de les sensibiliser aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme et de les doter d'outils de repérage des situations.

Une quarantaine d'agent.e.s ont ainsi été repérés par l'encadrement. Une première vague d'une quinzaine d'agent.e.s a bénéficié de tests de positionnement : la majeure partie a été aiguillée vers un parcours de renforcement des connaissances en français ; les autres ont été dirigé.e.s vers les dispositifs « français langue étrangère » et « acquisition de savoirs fondamentaux ».

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LE CNFPT AU SERVICE DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET D'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE TOULON (PADM)

Le CNFPT a accompagné la ville de Toulon dans la construction d'un projet d'administration opérationnel et évolutif. Sur la base des orientations fixées par la ville et en lien avec le chef de projet de la collectivité, le CNFPT a coanimé le groupe projet en apportant un appui technique et méthodologique pour la formalisation du Padm (diagnostic,

définition des objectifs stratégiques et opérationnels, critères et indicateurs d'évaluation).

Le document finalisé a été communiqué à l'ensemble des cadres de la collectivité. Sa mise en œuvre, déjà effective via les plans d'actions annuels de chaque direction, s'étalera sur le mandat et sera évalué chaque année.



TÉMOIGNAGE DE FLORENCE FEUNTEUN

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AU PERSONNEL

Quelles sont les origines de ce projet ?

À la suite des dernières élections municipales de mars 2014, la Ville de Toulon a souhaité s'engager dans une démarche d'élaboration d'un projet d'administration afin de poursuivre et d'intensifier ses efforts de rationalisation de son organisation.

Pourquoi avoir fait appel au CNFPT ?

La collectivité a souhaité être accompagnée dans la mise en œuvre de cette démarche par le CNFPT. En effet, au-delà de son offre de formation, le CNFPT a diversifié sa palette de services et propose d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques et de leurs projets organisationnels les plus structurants.

La délégation PACA et la Ville de Toulon ont donc formalisé cette volonté commune de travailler

ensemble par une démarche contractuelle en passant une « convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée » conclue au début de l'année 2014 pour une durée de 3 ans.

Comment s'articule ce partenariat ?

Il s'organise autour de huit objectifs directement en lien avec les projets de la ville, le premier objectif visant à accompagner l'administration dans la conduite de changement via le projet d'administration, dans une optique de modernisation et de professionnalisation des modes de gestion et de management. Le soutien méthodologique apporté par le CNFPT pour la démarche d'élaboration du projet d'administration et les travaux menés en ateliers en co-construction avec une équipe projet transversale ont permis, d'une part, de travailler sur la déclinaison des grandes

orientations politiques du mandat en objectifs stratégiques et opérationnels par politique publique, et d'autre part, d'identifier une « feuille de route » pour l'administration et un portefeuille de projets à lancer d'ici la fin du mandat.

La ville de Toulon, satisfaite du partenariat institué, et la délégation PACA du CNFPT envisagent aujourd'hui de poursuivre leur association en renouvelant cette convention pluriannuelle autour d'objectifs actualisés et de pouvoir ainsi faire face aux enjeux organisationnels forts qui découleront des transferts de compétence de la loi NOTRe ou de la dématérialisation, par exemple.

Contact : Christelle MADDALENA - Directrice Affaires générales et démarches transversales / Cheffe de projet pour la démarche d'élaboration du projet d'administration



FOCUS SUR UNE ACTION

FORMADIST, LA PLATEFORME DE FORMATION À DISTANCE

Dans le cadre de la démarche de développement durable, le CNFPT souhaite généraliser l'utilisation de cette plateforme. Cet outil permet aux stagiaires inscrit.e.s dans un cursus de préparation à un concours ou à un examen, d'accéder à des ressources pédagogiques régionales réalisées par des formateur.rice.s locaux.ales ou des ressources nationales produites par l'ONH 16.

Le service « dispositif de la promotion des agent.e.s » (DPA) a la charge de déployer l'usage de Formadist, en accompagnant les formateur.rice.s, les stagiaires et les collègues dans l'appropriation de cet outil.

En 2015, la plateforme Formadist a été essentiellement utilisée pour les préparations concours de catégorie A et B. Ce ne sont pas moins de 1 878 agent.e.s (réparti.e.s sur 92 sessions de formation) qui ont utilisé l'outil pour préparer un concours ou un examen de catégorie A et B. Le service DPA a ainsi créé des parcours de formation sur la plateforme pour les préparations aux concours d'animateur.rice et d'animateur.rice principal.e 2^e classe, de rédacteur.rice et de rédacteur.rice principal.e 2^e classe, d'éducateur.rice des APS et aussi pour l'examen d'attaché.e principal.e et la mise à niveau au concours d'ingénieur.e.

Fin 2015, le service DPA a créé des parcours de formation débutant en janvier 2016 pour les préparations de catégorie C, telles que le concours d'adjoint.e administratif.ve, l'examen d'adjoint.e d'animation, d'adjoint.e du patrimoine pour 382 agent.e.s.

La plateforme Formadist a également été mise à la disposition des préparations de la filière technique avec les concours de technicien.ne territorial.e, technicien.ne territorial.e principal.e 2^e classe et l'examen d'ingénieur.e 1^{er} alinéa. Ce sont 525 agent.e.s qui ont ainsi pu utiliser les ressources régionales et nationales mises à leur disposition.

L'objectif pour 2016 est de généraliser l'utilisation de Formadist à un grand nombre de préparations toutes catégories (A, B, C) et toutes filières confondues.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Fondation du Camp des Milles et la délégation PACA du CNFPT ont signé une convention de partenariat, le 20 février 2015.

Ce partenariat vise à développer la connaissance des processus de discriminations, de racismes et d'antisémitisme pour mieux les combattre, à dégager des principes pour diriger de manière éthique et responsable, ainsi qu'à élaborer des processus et des outils d'information au profit des formations métiers, management et des formations d'intégration.



TÉMOIGNAGE DE CYPRIEN FONVIELLE

Comment s'organisent les dispositifs de formations ?

Concrètement, des actions de formation

(stages, journées événementielles) sont organisées au Site-mémorial du Camp des Milles au profit des agent.e.s de toutes catégories et des policier.ère.s municipaux.ales sur le thème de la lutte contre les discriminations, sur l'éthique et les responsabilités en situations difficiles. Il s'agit de redonner du sens à l'engagement des cadres (charte des valeurs, charte du management) et de développer les capacités de résistance de chacun face à des crispations, notamment grâce à une visite des lieux d'époque de cet ancien camp d'internement et de déportation.

Sur quels mécanismes s'appuie la Fondation pour amener les fonctionnaires à s'interroger ?

Le Camp des Milles ayant été administré par des fonctionnaires français, la problématique liée au comportement de ces serviteurs de l'État pendant la seconde guerre mondiale sert de fil conducteur pour développer ce support de formation continue. Les ferments et engrenages

qui ont fait enfermer dans ce camp plus de 10 000 personnes et déporter 2 000 d'entre elles, dont des enfants, doivent être expliqués et appréhendés.

L'histoire singulière de ce lieu d'internement et de déportation interpelle durement la.le stagiaire et la.le renvoie à son quotidien. Les évaluations des policier.ère.s municipaux.ales en formation sur la prévention des discriminations ainsi que des participant.e.s de la FPT au colloque national sur le thème de l'obéissance loyauté et résistance, montrent tout l'intérêt du partenariat dans le domaine de la formation.

Quelles sont vos perspectives d'avenir dans le partenariat engagé avec le CNFPT ?

Les deux partenaires souhaitent poursuivre cette coopération et accompagner les collectivités dans un dispositif de labellisation citoyenne proposé par la Fondation dans le cadre de la Chaire Unesco Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires. Élaborer et développer, sur ces domaines, des outils numériques constitue un autre objectif.



SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

Le CNFPT a été sollicité par le DGS de la CAD, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation et également pour accompagner le plan de formation mutualisé à l'échelle de 19 communes.

Une convention de partenariat, signée entre le CNFPT et les 19 communes, vise plusieurs objectifs, à savoir développer la professionnalisation de l'ensemble des agent.e.s dans les mêmes conditions, dans le cadre de leurs politiques publiques et obligations relatives au statut, favoriser le partage

d'expériences et de pratiques en renforçant la mise en réseau des compétences sur le territoire. Il s'agit d'autre part d'optimiser les conditions matérielles d'organisation de formation en offrant plus de proximité, de souplesse dans la constitution des groupes et une réduction des coûts de réalisation. Et enfin, de formaliser, avec l'antenne du Var, les modalités d'une programmation territorialisée d'actions de formation en s'appuyant sur des moyens logistiques et financiers mutualisés.

VOTRE COLLECTIVITÉ SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉE DANS SES PROJETS COMPLEXES, LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS (ADP) EST À VOTRE SERVICE

Depuis sa création en 2013, ce service enregistre une croissance continue de son activité. De ce bilan quantitatif, il est possible de tirer un double enseignement.

D'une part, il témoigne de sa capacité à conduire sa mission d'accompagnement au plus près de l'actualité et des préoccupations des collectivités territoriales. Dans un environnement institutionnel et financier complexe, les collectivités doivent faire preuve d'inventivité gestionnaire pour regagner des marges de manœuvre et être en mesure de déployer des politiques publiques adaptées aux évolutions de la demande sociale. Or, les trois principaux axes de développement de l'activité du service – modernisation de la fonction RH, projets

d'administration et enjeux de l'intercommunalité (fusion et mutualisation) répondent justement à cette exigence d'inventivité gestionnaire.

D'autre part, il traduit la qualité de la production des réponses formatives. En effet, il s'agit de construire des dispositifs pédagogiques qui fassent droit au contexte singulier des collectivités et qui soient le produit d'un travail coopératif entre les acteur.rice.s concerné.e.s et le CNFPT.

Les capacités du service à associer les compétences d'intervenant.e.s spécialisé.e.s et l'expertise des directeur.rice.s de projets en matière de conduite de projets contribuent à sécuriser les dispositifs et à en garantir le déploiement.

RHÉSEAU 13 : DYNAMISER LE TERRITOIRE ET PROFESSIONNALISER SES ACTEUR.RICE.S

L'antenne des Bouches-du-Rhône et l'antenne de l'aire marseillaise ont créé et animent RHéseau 13, un réseau des responsables RH et de formation ouvert à l'ensemble des collectivités et établissements publics du département. 120 membres sont inscrits représentant 60 collectivités du département. Les objectifs sont de développer un espace :

- de réflexion, d'échanges de pratiques et de savoir-faire, de mutualisation des expertises ;
- de veille sur l'évolution des problématiques RH et formation ;
- de ressources et de capitalisation en matière RH et formation ;
- de communication sur l'action du CNFPT auprès des collectivités et des agent.e.s.

Le réseau se réunit autour de trois groupes thématiques définis ensemble, reconversion reclassement professionnel, risques psychosociaux, fonction formation.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



CONTACT DES ÉQUIPES DE LA DÉLÉGATION

Délégation régionale Provence- Alpes-Côte-d'Azur

Adresse postale :
Chemin de la Planquette – CS
90 578 - 83041 TOULON CEDEX 9

Adresse physique :
Chemin de la Planquette
83130 LA GARDE

Tél. : 04 94 08 96 00

Fax : 04 94 08 96 50

Pour envoyer un mail à une agente
du CNFPT, taper : prénom.nom@
cnfpt.fr

DÉLÉGATION PACA

Françoise Solanas Canipel
Directrice

Isabelle Boyé
Directrice adjointe chargée de la
formation
Tél. : 04 94 08 96 49

Antonin Bonnet
Directeur adjoint chargé des
ressources
Tél. : 04 94 08 96 04

Anne Lagadec
Accompagnement de projets
Tél. : 04 91 24 60 18

Philippe Pascal
Dispositifs de promotion des
agent.e.s
Tél. : 04 94 08 96 80

Claire Fischer
Prévention-Sécurité
Tél. : 04 98 01 61 04

Laurence Crespi
Gestion des actions de formation
régionalisées
Tél. : 04 94 08 96 08

Valérie Hubière
Ingénierie formation

Hélène Rouzaud
Démarche qualité des
intervenant.e.s
Tél. : 04 94 08 96 95

Loïc Leroux
Appui au pilotage stratégique
territorial
Tél. : 04 94 08 96 01

Sylvie Alary
Finances - Budget – Comptabilité
Tél. : 04 94 08 96 48

Marie-Laure Villeneuve
Systèmes d'information et
télécommunication
Support technique
dématérialisation (offre de
formation, inscriptions, LIF)
Tél. : 04 94 08 96 73

Alain Bernard
Administration générale
Moyens généraux
Tél. : 04 94 08 96 19

Pierre Voirin
Achats
Tél. : 04 98 01 68 50

Benoît Raveneau
Patrimoine
Tél. : 04 94 08 96 31

Catherine Michaud
Communication
Tél. : 04 94 08 96 41



ANTENNES DÉPARTEMENTALES

Responsable (par intérim) :

Brigitte Bonnet

Antenne des Alpes-de-Haute-Provence

Chemin de Font de Lagier
04130 Volx

Tél. : 04 92 78 50 36

Fax : 04 92 78 49 91

Responsable :

Jean-Paul Arnoux

**Antenne des Hautes-Alpes
Domaine des Marronniers
- Les fauvettes 2**

5 avenue François
Mitterrand - 05000 Gap

Tél. : 04 92 51 54 05

Fax : 04 92 53 40 51

Responsable :

Laurence Le Magoarou

Antenne des Alpes-Maritimes

Les Lilas

Avenue Eugène Donadeï
06700 Saint-Laurent-du-Var

Tél. : 04 93 14 03 06

Fax : 04 93 14 46 45

Responsable :

Astrid Volkaerts

Antenne de l'aire marseillaise

1 rue Lanthier - Cs 10098 -
13304 Marseille CEDEX 02

Tél. : 04 91 24 60 00

Fax : 04 91 24 60 10

Responsable :

Marie-Pierre Touma

Antenne des Bouches-du-Rhône

Centraix - 2 rue

Le Corbusier
13097 Aix-en-Provence
CEDEX 2

Tél. : 04 42 29 64 30

Fax : 04 42 29 64 45

Responsable :

Sylvie Massimi

Antenne du Var

1187 Chemin des Plantades
83130 La Garde

Tél. : 04 94 08 75 95

Fax : 04 94 08 21 54

Responsable :

Christophe Jannet

Antenne de Vaucluse

27 Bd R. Ricca - Résidence
de l'Étoile - 84700 Sorgues

Tél. : 04 90 39 79 00

Fax : 04 90 39 79 08

INGÉNIERIE DE FORMATION

Brigitte Macchiarini

Tél. : 04 94 08 96 55

**Rèpères et outils fondamentaux
nécessaires à l'exercice
professionnel**

Emmanuelle Dupas

Tél. : 04 94 08 96 40

**Management - Gestion des
ressources humaines**

Thekla Bernard

Tél. : 04 94 08 96 92

Citoyenneté et population

Yoann Golé

Tél. : 04 98 01 61 53

Sécurité des agents au travail

Brigitte Bonnet

Tél. : 04 94 08 96 42

Finances et gestion financière

Antoine Lai

Tél. : 04 94 08 96 12

**Informatique et systèmes
d'information - Culture, archives et
documentation - Communication
institutionnelle**

Aura Perez

Tél. : 04 91 24 60 09

Europe et International

Florence Duverne-Collignon

Tél. : 04 94 08 96 16

Social/Santé - Éducation/Jeunesse

Laurent Fischer

Tél. : 04 94 08 96 03

Environnement - Génie technique

Emmanuèle Jupillat-Tobitt

Tél. : 04 94 08 96 43

**Restauration collective
Développement local - Sport**



CONTACTEZ VOTRE INSET

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution Française
34965 Montpellier CEDEX 2

ÉVÉNEMENTS

Forum varois des Projets EDucatifs Territoriaux (PEDT)

Le 14 octobre 2015, s'est tenu le premier forum varois des PEDT. Plus de 80 personnes ont participé à cet événement dans les locaux de la DR, des coordonnateurs.rices des PEDT représentant la diversité des communes varoises et une dizaine d'élu.e.s.



« Fractures en Europe, de nouveaux défis pour les territoires »

Le CNFPT PACA a participé à l'accueil et à la formation de plus de 200 élu.e.s et cadres territoriaux, les 28 et 29 octobre 2015 à l'Hôtel de Ville de Marseille, à l'occasion de la 2e Université européenne organisée par l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE).

L'extension et la rénovation de l'antenne des Bouches-du-Rhône située à Aix-en-Provence. Le site accueille 26 agent.e.s issu.e.s de l'antenne, de services régionaux et du pôle national des sapeur.se.s-pompier.ère.s et risques majeurs. 15 salles de formation, capacité d'accueil de 450 stagiaires par jour.



Les collectivités territoriales à l'heure des grandes réformes de décentralisation : cette rencontre annuelle, co-organisée par le CNFPT et l'AITF à Vitrolles le 25 septembre 2015, a accueilli 200 participant.e.s.



Engagée dans la promotion du développement durable, la délégation PACA poursuit la mise en œuvre de la dématérialisation

En 2015, on compte 1 195 fichiers téléchargeables et 23 081 téléchargements de documents pédagogiques par les stagiaires sur le portail Internet du CNFPT

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
ADRESSE POSTALE : CHEMIN DE LA PLANQUETTE – CS 90578 - 83041 TOULON CEDEX 9
ADRESSE PHYSIQUE : CHEMIN DE LA PLANQUETTE – 83130 LA GARDE
TÉL. : 04 94 08 96 00
WWW.CNFPT.FR
